

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Avoir les bons réflexes



Madame, Monsieur,

Comme toutes les régions de France, notre commune n'est pas à l'abri d'un événement calamiteux ; la probabilité de son occurrence reste faible, certes, mais elle n'en constitue pas moins un « risque ». Face aux risques retenus localement, la commune a déjà élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) destiné à mettre en œuvre - sans perte de temps - l'alerte de la population et l'organisation des secours. Pour donner une pleine efficacité à ce plan, il faut que chaque citoyen sache - par avance - ce qu'il doit éviter de faire et ce qu'il a intérêt à faire ; tel est le but de cette plaquette.

Le regard porté sur ces risques ne doit pas faire oublier que, dans la vie quotidienne, il existe d'autres situations dangereuses (accidents domestiques, attentats, émeutes...) qui ne sont pas traitées ici.

Hiazid Belabbes, Maire de Santes.

Numéros utiles

• Urgences.....	112	• Centre Antipoison de Lille.....	0800 59 59 59
• Urgences pour les sourds et les malentendants.....	114	• Météo France.....	0890 71 14 15
• Pompiers.....	18	• Mairie.....	03 20 38 84 84
• Gendarmerie / Police.....	17	Site internet :.....	www.santes.fr
• SAMU.....	15	• Préfecture de Lille.....	03 20 30 59 59

INFORMATIONS

1. Le risque majeur

Le risque est défini comme la probabilité de survenance d'un événement dommageable. Il résulte :

- d'un aléa (phénomène ou événement résultant de facteurs et de processus qui échappent au moins en partie à l'homme),
- avec des enjeux (vies humaines, coûts financiers ou dégradation de l'environnement).

Trois grandes familles de risques :

- **Le risque naturel**

C'est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques, par exemple : les inondations, les mouvements de terrain, les tempêtes...

- **Le risque technologique**

C'est une menace engendrée par la défaillance d'un dispositif technique qui est potentiellement dangereux comme le risque nucléaire, le transport de matières dangereuses...

- **Le risque sanitaire**

C'est un danger ou un inconvénient auquel la santé publique est exposée.

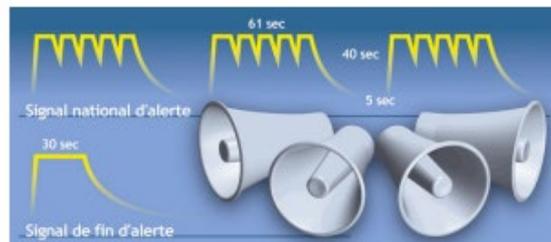
Deux critères caractérisent le risque majeur :

- Une fréquence faible : plus elle est faible (décennale, centennale...) plus on a tendance à sous-estimer voire même à oublier le risque.
- Une gravité extrême : nombreuses victimes, dommages importants aux installations et à l'environnement.

2. L'alerte

Un message peut être diffusé par haut-parleur, via les médias, ou par SMS.

En cas d'accident grave, une sirène est activée :



<p>LE SIGNAL D'ALERTE CONFINEMENT « SON MONTANT & DESCENDANT » EMIS PAR LES SIRENES</p> <p>3 cycles de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute & 41 secondes séparés par 1 silence de 5 secondes</p>
<p>SIGNAL DE FIN D'ALERTE CONFINEMENT</p> <p>son continu de 30 secondes</p>
<p>SIGNAL D'ESSAI MENSUEL</p> <p>1 cycle de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute & 41 secondes</p>



Ne pas confondre avec l'essai technique émis chaque premier mercredi du mois, à 12 heures.

LES RISQUES NATURELS

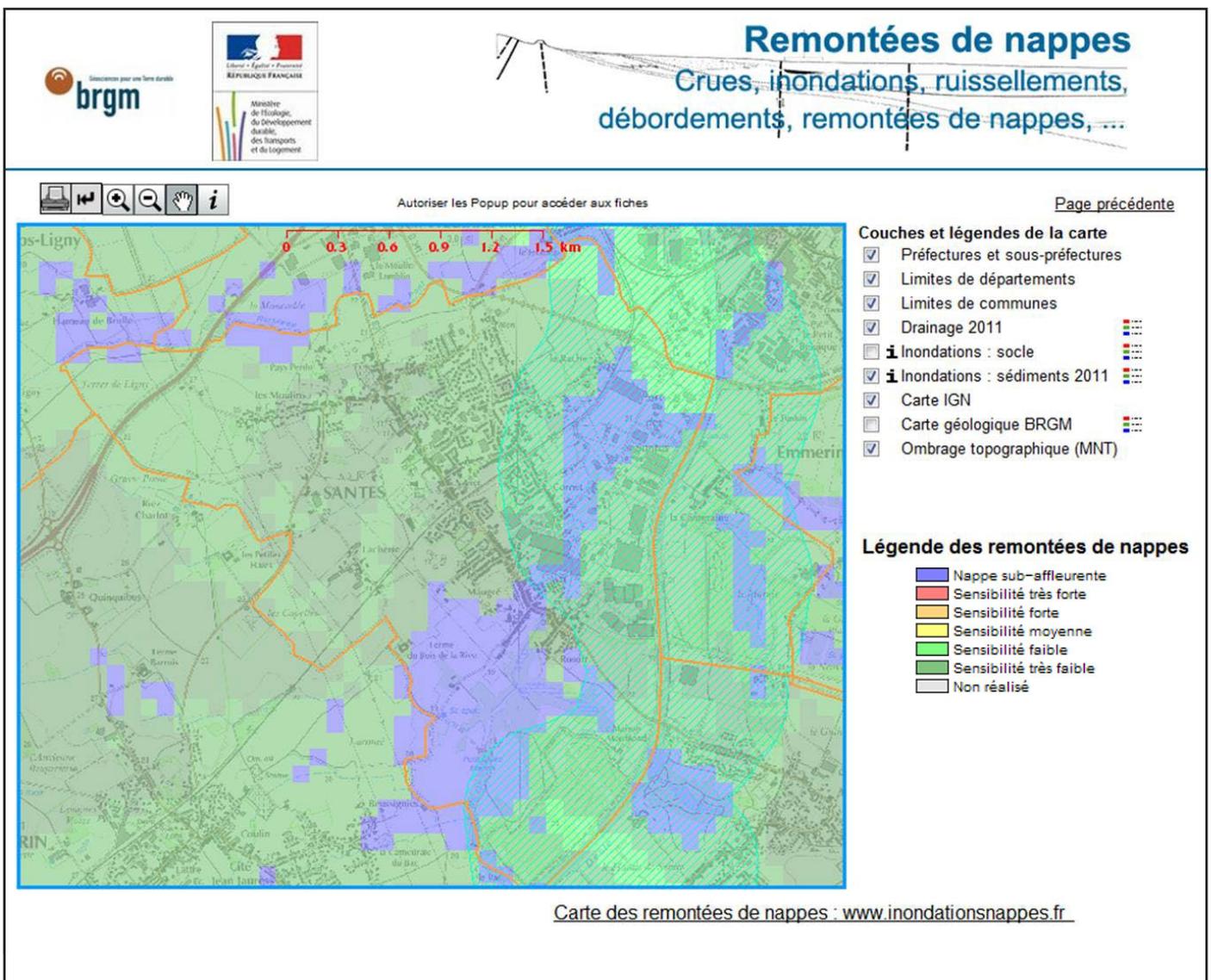


1. Les inondations

Une inondation est une submersion, plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables, principalement provoquée par des pluies durables et importantes.

Quel est le risque d'inondation à SANTES ?

La Ville est essentiellement concernée par les inondations dues au ruissellement des eaux de pluie qui peut, parfois, occasionner des écoulements plus ou moins importants et souvent rapides dans les rues, ainsi que par les remontées de la nappe phréatique.



Consignes de sécurité

Avant : Lorsqu'un avis d'inondation est émis.



Fermez le gaz et coupez l'électricité ; mettez hors d'atteinte vos objets de valeurs.



Tenez-vous informé de l'évolution de la situation en écoutant la radio.
ICI Nord : 94,7 FM



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours.



Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et aérations.

Tenez-vous prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités.

Pendant :



Montez à pied à l'étage ; prenez vos papiers d'identité, vos médicaments et des vêtements chauds.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils seront mis en sécurité.



Restez informé de la situation et attendez les consignes de sécurité.

Après :



Aérez et désinfectez les pièces.



Contrôlez les circuits électriques avant de rétablir l'électricité.

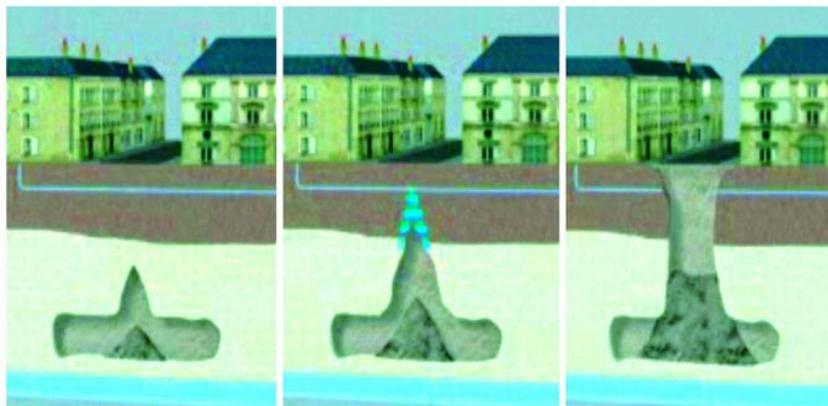
Chauffez dès que possible.



2. Les mouvements de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau, de l'homme et de la végétation.

Il y a **effondrement de terrain** quand le phénomène se révèle rapide et isolé ; la surface du sol s'enfonce brutalement suite à la rupture du plafond d'une cavité souterraine préexistante, parfois naturelle et souvent artificielle (carrière), avec ouverture d'une excavation globalement cylindrique.

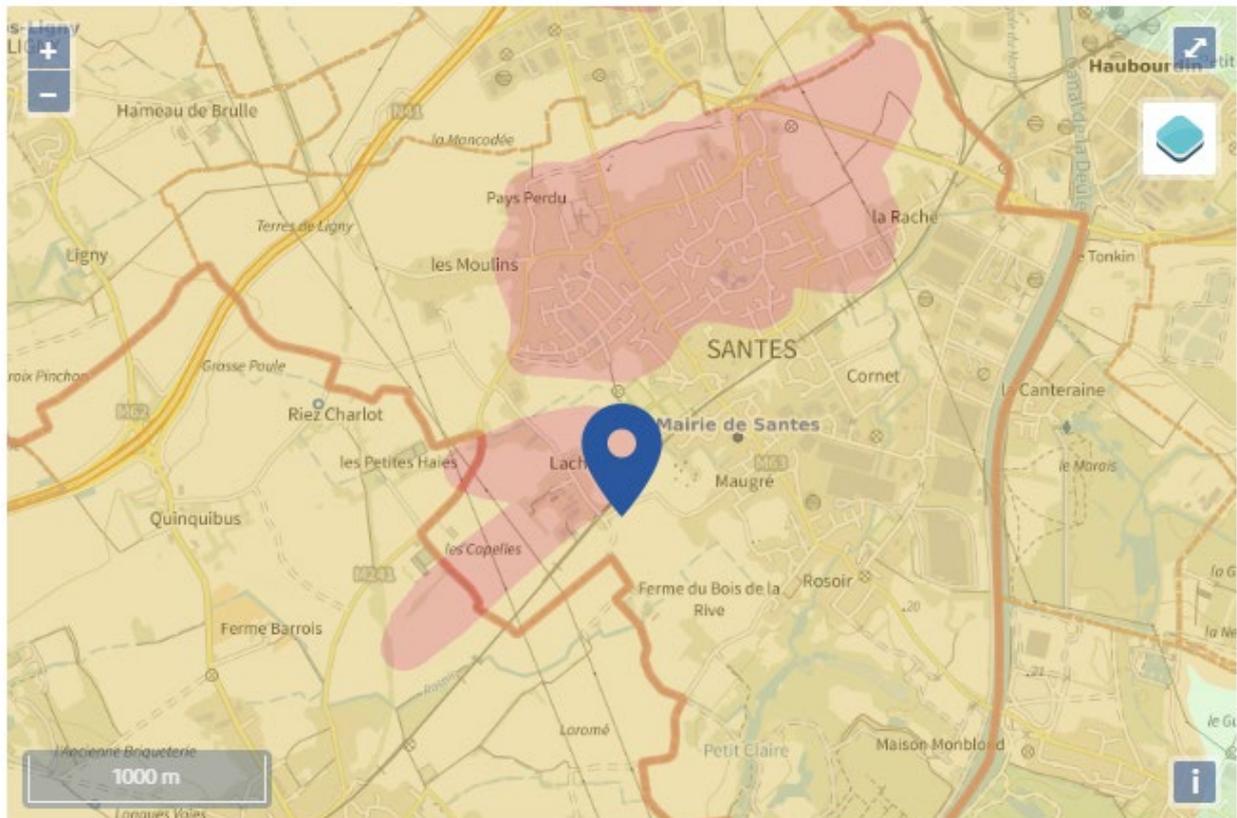


Il y a **affaissement de terrain** quand le phénomène se révèle lent et continu ; la surface du sol, notamment quand elle est souple et couverte de végétation, s'enfonçe progressivement dans la cavité souterraine sous-jacente. Cette cavité est souvent créée par la dissolution de roches solubles, parfois par une carrière creusée profondément.

Du fait de la constitution géologique de ses sols, la commune de SANTES est concernée par un type de mouvement de terrain : le retrait-gonflement des argiles.

« Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (périodes humides) et des tassements (périodes sèches) qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles. »

Carte de l'exposition au retrait-gonflement des argiles en France



Légende :

 Faible
 Modéré
 Important

Consignes de sécurité

Pendant :



Eloignez-vous au plus vite des lieux ou évacuez les bâtiments.



Ne revenez pas sur vos pas.



N'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

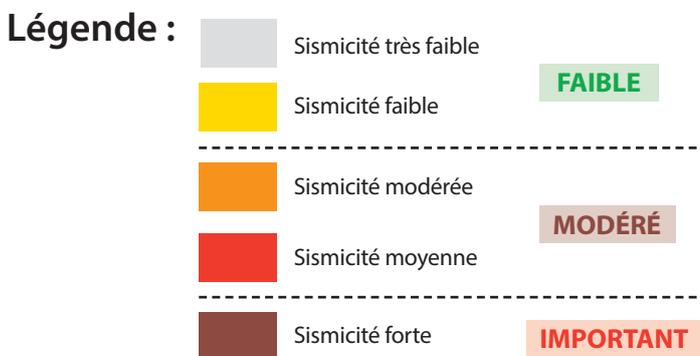
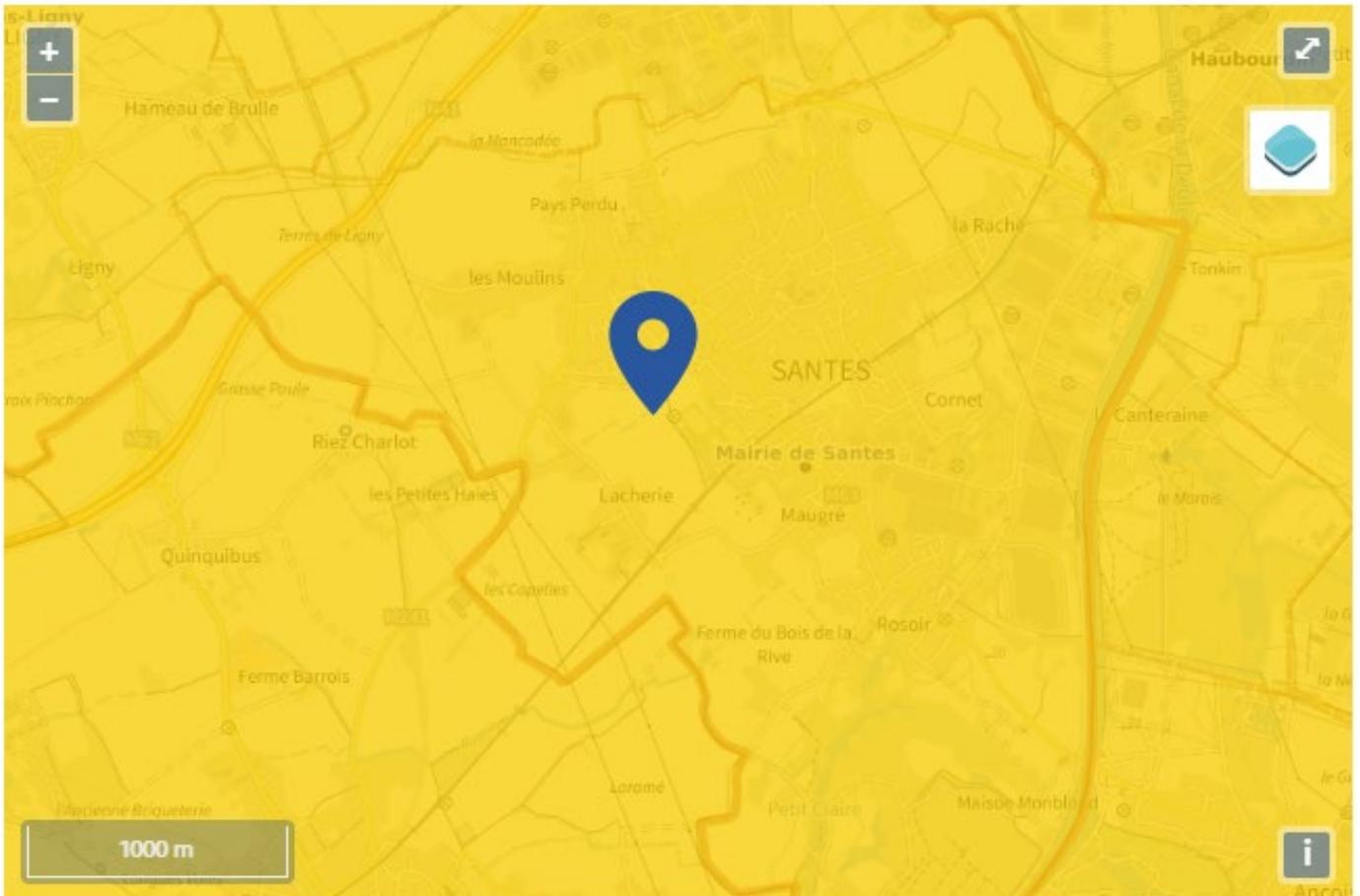
Après : Informer les autorités en cas d'effondrement.



3. Les séismes

Un séisme, ou tremblement de terre, résulte de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches. Il se produit de très nombreux séismes tous les jours, mais la plupart ne sont pas ressentis par les humains.

Le département du Nord est classé en zone de sismicité 2 (le risque est faible). De fait, aucune mesure parasismique n'est imposée pour les constructions à risque normal, tels les bâtiments. En revanche, les installations nucléaires et classées répondent à des règles spécifiques.



Consignes de sécurité

Avant :



Repérez les points de coupure de gaz et d'électricité.

- Vérifiez la vulnérabilité aux séismes de votre habitation.
- Fixez les appareils et les meubles lourds.

Pendant :

Restez là où vous êtes :

- **À l'intérieur** : se mettre près d'un mur porteur (mur très solide), une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.
- **À l'extérieur** : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures...).
- **En voiture** : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.



Tenez-vous informé de l'évolution de la situation en écoutant la radio.
ICI Nord : 94,7 FM



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils seront mis en sécurité.



Fermez le gaz et coupez l'électricité.

Après :

Méfiez-vous des répliques, il peut y avoir plusieurs secousses.



Vérifier les conduites de gaz et d'électricité avant usage

4. Les risques climatiques

Même si les risques climatiques, les vents violents, la neige et le verglas ne sont pas cités dans la loi relative à l'élaboration de ce document, ils nécessitent toutefois d'y être considérés.

Un « Plan Départemental d'Alerte Météorologique » donne aux autorités publiques la capacité d'anticiper un épisode dangereux. L'échelle des risques est visualisée par des couleurs qui correspondent à 4 niveaux de vigilance.

VERT (niveau 1)	Pas de vigilance particulière
JAUNE (niveau 2)	Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques. Tenez-vous au courant de l'évolution du phénomène.
ORANGE (niveau 3)	Soyez très vigilant, des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution du phénomène et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.
ROUGE (niveau 4)	Une vigilance absolue s'impose, des phénomènes d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution météorologique et conformez-vous aux conseils émis par les pouvoirs publics.



Canicule

L'exposition à de fortes chaleurs **constitue une agression pour l'organisme**. Elle peut provoquer une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

Consignes de sécurité

- Buvez fréquemment, réduisez les activités physiques.
- Tenez votre logement frais ; volets et fenêtres fermés la journée.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois dans la journée.
- Passez au moins 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes fragiles de votre entourage.



Tempête

Consignes de sécurité

Pendant :



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils seront mis en sécurité.



Fermez le gaz et coupez l'électricité.



Tenez-vous informé de l'évolution de la situation en écoutant la radio.
ICI Nord : 94,7 FM



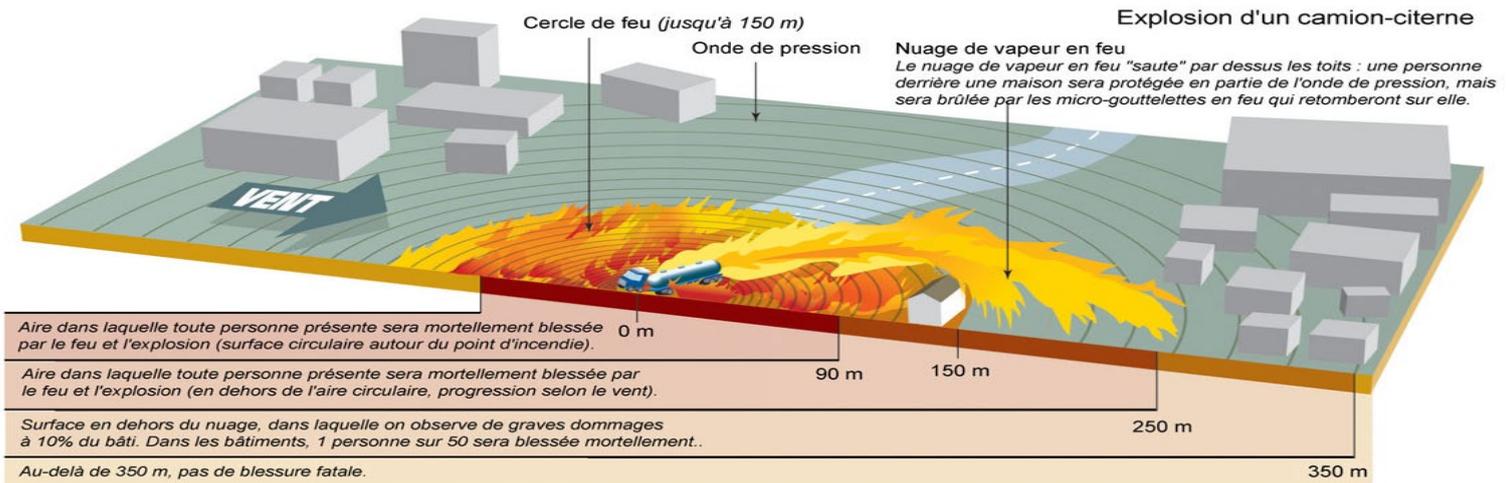
Ne téléphonez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours.

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES



1. Le transport de matières dangereuses (TMD)

Ce transport concerne les voies routières, ferroviaires, fluviales, ainsi que les gazoducs et oléoducs. Les conséquences peuvent être graves pour la population, les biens et l'environnement.



Les produits dangereux sont classés : inflammables, toxiques, explosifs, corrosifs ou radioactifs.

Consignes de sécurité

En cas de fuite de produit toxique :

- Ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit.
- Quitter la zone de l'accident ; se confiner ; ne pas fumer, et ne pas utiliser un moteur.

Si le signal d'alerte est donné :



Tenez-vous informé de l'évolution de la situation en écoutant la radio.
ICI Nord : 94,7 FM.



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence, libérez les lignes pour les secours.



Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et aérations.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils seront mis en sécurité.

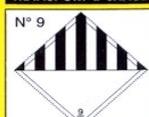
Dans tous les cas :



Ne fumez pas, ne provoquez ni flammes, ni étincelles.

Si vous êtes témoin d'un accident :

- Protégez-vous : pas de cigarette, éloignement des badauds.
- Donnez l'alerte : (18 Pompiers, 17 Police / Gendarmerie), en précisant si possible : le lieu exact, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre, et l'étiquetage du produit.

ETIQUETTES						DE DANGER					
N° 1 	N° 1.4 	N° 1.5 	N° 1.6 	N° 2 	N° 2 						
EXPLOSIF (MUNITIONS, POUDRES...)			GAZ SOUS PRESSION								
N° 3 	N° 3 	N° 4.1 	N° 4.2 	N° 4.3 	N° 4.3 						
INFLAMMABLE (LIQUIDE OU GAZ)		INFLAMMABLE (SOLIDE)	SPONTANÉMENT INFLAMMABLE	DÉGAGE GAZ INFLAMMABLE AU CONTACT DE L'EAU							
N° 5.1 	N° 5.2 	N° 05 	N° 6.1 	N° 6.2 							
FAVORISE L'INCENDIE			TOXIQUE	INFECT	TRANSPORT à CHAUD						
N° 7 D 	N° 7 A 	N° 7 B 	N° 7 C 	N° 8 	N° 9 						
RADIOACTIF (MODELE WAGON)	RADIOACTIF (CONTAMINATION)	RADIOACTIF (IRRADIATION et CONTAMINATION)		CORROSIF (ACIDE...)	DANGER AUTRE						

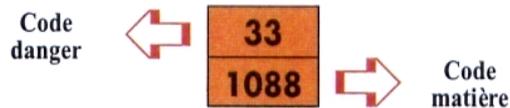
SIGNALISATION DE DANGER

■ PRINCIPE :

Les envois chargés et vides⁽¹⁾, réalisés en wagons-citernes et conteneurs-citernes, en wagons et conteneurs pour vrac sont assujettis à l'apposition de la signalisation de danger.

■ MATERIALISATION :

La signalisation de danger est réalisée par l'apposition de **panneaux - orange**, de chaque côté de l'envoi.



Nota : sur les conteneurs et conteneurs-citernes, le panneau - orange peut ne comporter que le code matière.

■ SIGNIFICATION DES NUMEROS DE CODE :

● "Code danger" :

- ☞ Il permet de déterminer immédiatement le danger principal (1^{er} chiffre) et le ou les dangers subsidiaires de la matière (2^e ou 3^e chiffre). Lorsque le danger peut être suffisamment indiqué par un seul chiffre, celui-ci est suivi d'un zéro.
- ☞ Le redoublement d'un chiffre indique une intensification du danger correspondant.
- ☞ La lettre "X" devant les chiffres signifie l'interdiction d'utiliser l'eau.
- ☞ En général, la signification des chiffres est la suivante :

2 = Emanation de gaz	6 = Toxicité
3 = Inflammabilité de gaz ou liquides	8 = Corrosivité
4 = Inflammabilité de solides	9 = Danger de réaction violente spontanée.
5 = Comburant (favorise l'incendie)	

- "Code matière" ou numéro ONU. Ces chiffres proviennent du répertoire international des produits dangereux.

Ces numéros sont destinés à renseigner les différents intervenants sur la nature du danger de la marchandise transportée (ou dernière marchandise transportée).

Renvoi ⁽¹⁾ : La signalisation de danger peut également s'appliquer aux envois en wagons et conteneurs constitués de colis contenant une seule et même marchandise (chargement homogène).



2. Le risque nucléaire

En cas d'accident grave dans une centrale nucléaire, nous risquons d'inhaler ou d'ingérer de l'iode radioactif transporté par le vent ; cet iode est dangereux pour la thyroïde.

Il existe un plan de distribution d'iode « stable » (non radioactif) ; cet iode vise à saturer préventivement la thyroïde pour l'empêcher d'absorber ensuite de l'iode radioactif amené par le vent.

La distribution de comprimés d'iode stable à la population sera organisée par la mairie en cas de nuage radioactif.



Ne prendre les comprimés d'iode stable que sur Instructions des autorités compétentes !

Consignes de sécurité

Si le signal d'alerte est donné



Mettez-vous à l'abri la plus rapidement possible.



Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et aérations.

↳ **Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation des autorités.**

3. Le risque Engins de guerre

En cas de découverte d'engins explosifs, les risques sont de trois ordres :

- Explosion suite à une manipulation, un choc ou au contact de la chaleur.
- Intoxication par inhalation, ingestion ou contact.
- Dispersion dans l'air de gaz toxiques.

Consignes de sécurité

Avant :

- Toujours observer la plus grande prudence face à un objet inconnu.
- Des munitions sont parfois enterrées : avant d'allumer un feu, s'assurer que le sol n'en renferme pas à faible profondeur.

Après :

- Ne pas toucher ni déplacer l'engin.
- Si l'engin dégage une odeur ou des vapeurs, ne pas inhaler et ne pas se mettre sous le vent.
- S'il existe un foyer d'incendie à proximité, ne pas chercher à l'éteindre : s'éloigner le plus rapidement possible.
- Appeler le 18 (Pompiers) et le 17 (Police/Gendarmerie) qui sont les seuls habilités à mettre en œuvre les moyens de protection qui s'imposent.

4. Le risque industriel

1. Description

L'activité industrielle peut engendrer un accident généré par un événement imprévu, tel une émission, un incendie ou une explosion, susceptible d'entraîner un risque pour l'individu.

Afin d'en limiter la survenue et les conséquences, les établissements les plus dangereux sont soumis à une réglementation stricte et à des contrôles réguliers.

Le risque industriel admet l'éventualité qu'un accident majeur se produise. On définit ce dernier comme étant, en relation avec un développement incontrôlé d'un accident industriel, un événement entraînant un danger grave, immédiat ou différé, pour le personnel de l'entreprise, les riverains, la population et l'environnement.

La réglementation impose aux industriels, au vu d'une étude de sûreté, des mesures de prévention et de prévision pour limiter l'éclatement et les conséquences d'un sinistre.

A partir de scénarii d'accidents, des plans d'urgence prévoient l'organisation des secours.

2. Nature et effets des risques industriels

On peut classer les risques industriels par nature et effets :

- L'incendie qui survient par inflammation, généralement dans l'air, d'un solide, d'un liquide ou d'un gaz, inflammables. Les quantités peuvent être importantes et par conséquent les effets rapidement spectaculaires et dangereux. L'exposition à un flux thermique lié à un incendie ou une explosion peut avoir des conséquences graves pour l'individu : brûlures, asphyxie.

- L'explosion par effet physique ou effet chimique.

Dans le premier cas, il s'agit de l'éclatement de capacités par surpression souvent liée à une montée en température (citernes, réservoirs...) suivi de la libération brutale du contenu. A son tour, s'il s'agit d'un composé inflammable, il peut générer une boule de feu.

Dans le second cas, il peut s'agir de la combustion brutale d'un mélange de gaz inflammable et d'air, de la décomposition thermique d'un produit chimique instable à partir d'une certaine température, mais aussi de l'emballement d'une réaction chimique incontrôlée ou non désirée.

Les dangers sont multiples : brûlures, blessures par projections de débris, lésions internes (poumons, tympan), déstabilisation des structures matérielles (onde de choc).

- La dispersion par perte de confinement de produits toxiques ou inflammables

Le second cas renvoie aux risques incendie et explosion. Le premier cas amène à considérer plusieurs scénarii : pollution de l'air, de l'eau et du sol. Ils peuvent conduire à des situations graves, le toxique pénétrant dans l'organisme par inhalation ou ingestion, et parfois par simple contact. La pollution des sols ou de l'eau peut être pénalisante à très long terme par atteinte des nappes phréatiques, des cultures ou prairies. Le phénomène de dispersion est également envisagé dans les scénarii d'accidents concernant les installations nucléaires.

On peut également observer d'autres phénomènes tels que la formation de brouillards (stockages d'oxygène et d'azote)

Les conséquences sur la population peuvent revêtir des degrés divers de gravité, de la simple irritation de la peau ou des yeux à l'asphyxie ou l'œdème pulmonaire. Ces manifestations peuvent être associées.

Consignes de sécurité**Pendant :**

- En voiture, se garer sans gêner la circulation,
 - En cas de nuage toxique, fuir selon un axe perpendiculaire au vent,
 - Rejoindre le bâtiment le plus proche, s'y mettre à l'abri,
 - Boucher toutes les entrées d'air, s'éloigner des portes et fenêtres,
 - En cas d'odeur anormale, respirer à travers un linge humide,
 - En cas de picotement sur les parties découvertes du corps ou en cas de brûlure, se doucher abondamment et si possible se changer,
 - Ecouter la radio,
 - Ne pas chercher à rejoindre les membres de sa famille (ils se sont eux-mêmes protégés),
 - Eviter toute flamme ou étincelle, ne pas fumer,
 - Ne pas téléphoner (pour ne pas encombrer les lignes),
 - Ne sortir qu'en fin d'alerte (signalée par la sirène continue) ou sur ordre d'évacuation.
-

Après :

- Aérer le local de mise à l'abri,
- A la suite d'une émanation toxique, ne consommer ni l'eau du robinet, ni les fruits et légumes du jardin.

LES RISQUES SANITAIRES



Pandémie grippale

Des crises sanitaires font régulièrement apparition : SIDA, « sang contaminé », « vache folle », hormone de croissance, amiante, syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), COVID...

Des gestes simples peuvent grandement limiter les risques de transmission :

- Lavage des mains, plusieurs fois par jour.
- En cas d'éternuement ou de toux, couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir à usage unique.

1

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR, AVEC DU SAVON PENDANT 30 SECONDES

Et systématiquement :

- après avoir éternué, toussé ou vous être mouché
- avant et après chaque repas
- après chaque sortie et retour au domicile
- après être allé aux toilettes

frottez les ongles et le bout des doigts

frottez la paume des mains

frottez entre les doigts

frottez l'extérieur des mains

! RÉGIONS LE PLUS SOUVENT OUBLIÉES LORS DU LAVAGE DES MAINS

face intérieure

face extérieure

2

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER

- pour vous moucher, pour tousser, pour éternuer, pour cracher
- jetez votre mouchoir dans une poubelle
- puis lavez-vous les mains

! N'UTILISEZ VOTRE MOUCHOIR QU'UNE SEULE FOIS

3

SI VOUS ÊTES MALADE, PORTEZ UN MASQUE* "CHIRURGICAL" EN PRÉSENCE D'UNE AUTRE PERSONNE

- pensez aussi à apprendre ce geste à vos enfants

*en vente notamment en pharmacie

! CHANGEZ VOTRE MASQUE ENVIRON TOUTES LES 4 HEURES OU QUAND IL EST MOUILLÉ

placez le masque sur votre visage et attachez-le

moulez le haut du masque sur la racine du nez

abaissez le bas du masque sous le menton

PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE



Actions préalables (à réaliser sans attendre une alerte) :

Repérer les emplacements :

- dans le logis, pour opérer des coupures d'eau, de gaz, et d'électricité.
- dans la commune, pour rejoindre le lieu de rassemblement prévu par la mairie.

Lister les numéros de téléphone :

- d'urgence : 112 (européen), 18 (pompiers), 17 (police / gendarmerie), 15 (Samu)
- utiles : médecin de famille, dépannages (électricité, gaz, eau), hôpital.
- personnes de confiance à prévenir (situées en dehors de la zone à risque)

Penser aux personnes fragiles :

- enfants (connaître les besoins particuliers, tenant à la nourriture par exemple)
- malades (anticiper les limites d'action, et avoir les médicaments à portée de main)

Equipements à prévoir en cas d'évacuation

De manière générale :

- Eau, nourriture déjà élaborée (barres énergétiques, conserves, petits pots pour bébé...)
- Outils de base : couteau multifonction, lampe de poche, bougies, allumettes ou briquet...
- Radio (avec piles), trousse médicale de 1^{er} soins, doubles des clés du logis, de la voiture ...

Au dernier moment :

- Médicaments pour les traitements en cours, téléphone portable (chargé)
- Papiers personnels, nécessaire de toilette, argent liquide...
- Vêtements et chaussures de rechange, sac de couchage...

Consignes à observer :

Avant une situation d'urgence : s'informer, et préparer les équipements qui peuvent l'être.

Pendant l'événement : rester attentif aux messages, et suivre avec calme les consignes données :

- S'il doit y avoir évacuation :
 - rester sur place, tant qu'il n'y a pas d'ordre d'évacuation, et se préparer à partir.
 - partir avec les équipements préparés, verrouiller le logis et suivre l'itinéraire indiqué.
- S'il doit y avoir confinement :
 - fermer les fenêtres ; arrêter ventilateurs, climatisation, système de chauffage, VMC...
 - choisir la pièce la plus « étanche », calfeutrer les interstices et écouter la radio.

Après la situation d'urgence : « reprendre vie » avec précaution :

- Ne retourner au logis qu'avec l'aval des autorités.
- S'il y a des dégâts, appel à un professionnel pour rétablir le gaz et l'électricité.
- Apaiser les émotions par le dialogue (avec l'aide d'un professionnel, pour les enfants).

Connaître les numéros d'urgence :

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Service	Numéro à composer	Dans quel cas ?
Numéro d'appel d'urgence européen	112	Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.
Le service d'aide médical urgente (SAMU)	15	Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
Gendarmerie	17	Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.
Sapeurs-pompiers	18	Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114	Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS.

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, **pensez à préciser ces 3 points :**

- **Qui je suis ?** Vous êtes victime, témoin... Et donner un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable
- **Où je suis ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir.
- **Pourquoi j'appelle ?** Précisez les motifs de votre appel.

N'oubliez pas de vous **exprimer clairement** auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous l'appellez.

Enfin **écoutez attentivement les conseils** donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours.

Votre comportement peut permettre de sauver une vie.